



Bourg-en-Lavaux
Conseil communal

REGISTRE DES INTÉRÊTS DÉCLARATION

Nom : Denisart

Prénom : Charlotte

Groupe : PSIG

Base légale	Intérêts
Art. 55.- Le bureau tient un registre des intérêts En prenant ses fonctions au sein du conseil, chaque membre présente au bureau :	
a) ses activités professionnelles lucratives ou non lucratives ;	• Étudiante en Bachelor en sciences sociales à l'Université de Lausanne (UNIL). • Admission prévue au Master en sciences et pratiques de l'éducation (MASPE, UNIL et HEP) dès septembre 2026, sous réserve de l'obtention du Bachelor. • Professeure de cirque à l'École Méli-Mélo, Saint-Légier. • Bénévole au Cully Jazz Festival.
b) les fonctions qu'il assume au sein d'organes d'administration, de direction, et de surveillance de fondations, de sociétés, d'associations ou d'établissements, de droit privé ou de droit public ;	• Aucune.
c) les fonctions qu'il assume au sein de commissions ou d'autres organes de la confédération, du canton ou de la commune ;	• Membre de la commission intercommunale de l'ASCL (Association Scolaire Centre Lavaux), représentant la Commune de Bourg-en-Lavaux.
d) les fonctions politiques importantes qu'il exerce.	• Conseillère communale de Bourg-en-Lavaux. • Membre du Parti socialiste et Indépendante de gauche au Conseil communal.
Les intérêts en lien avec un objet discuté en commission ou lors d'une séance de conseil doivent également être déclarés oralement.	
Le bureau s'assure de la mise à jour annuelle de la déclaration d'intérêts de chaque conseiller.	
Le registre des intérêts est public	

Lieu et date : 02 juillet 2026

Signature :